



STÉPHANE VIRY

Député des Vosges - 1ère circonscription



LETTRE N°8 - 20 DÉCEMBRE 2017

Le mot du Député

Afin de défendre le monde associatif qui participe efficacement de la cohésion sociale dans notre pays, j'ai interpellé dans l'hémicycle M. le Premier Ministre : « La France compte plus d'1,3 million d'associations, **13 millions de bénévoles, 2 millions de salariés**, soit environ 10% des salariés du secteur privé, 39 milliards d'euros de masse salariale et un budget cumulé de 85 milliards.

Nos associations sont des vecteurs d'insertion, elles sont des acteurs de dynamisme territorial et d'innovation sociale. Elles sont constitutives de notre identité dès lors qu'elles contribuent au « creuset républicain ». Au-delà de la valeur citoyenne et sociale des associations, elles dégagent une réelle valeur économique qu'il ne faut pas sous-estimer. **Elles portent elle aussi l'activité économique de notre pays.**

Pourtant, aujourd'hui, le tissu associatif souffre. Le modèle économique associatif est en crise : baisse drastique des emplois aidés et de leur taux de prise en charge, suppression de la réserve parlementaire, baisse des dotations aux collectivités locales, crise du bénévolat, lourdeur administrative...

Vous avez annoncé des moyens supplémentaires pour les associations. Ces efforts sont louables, mais bien insuffisants. Qu'en est-il des associations implantées dans les territoires reculés de la République ? Aucune mesure n'est prévue pour celles-là, qui ont pourtant besoin du soutien le plus total de l'Etat.

Monsieur le Premier Ministre, la survie des associations se joue maintenant, et elle ne se joue pas avec des intentions ! Des mesures

simples et rapides ont été proposées :

- Valoriser l'engagement bénévole avec un statut du bénévole association, avec un certain nombre de droits, comme des droits à la retraite
- Faciliter les aménagements du temps de travail pour les salariés qui ont un engagement citoyen et solidaire auprès du public en difficulté, à négocier avec l'employeur
- Aider les associations au recrutement en créant un contrat associatif défiscalisé de charges »

C'est par ces interpellations que nous pourrions aider efficacement celles et ceux qui s'engagent au quotidien.

A toutes et à tous, je souhaite de prendre quelques temps agréables entre amis, ou en famille, avec des proches, pour partager d'agréables fêtes de fin d'année.

Les permanences dans la circonscription

Chaque lundi matin est consacré à recevoir les habitants de la circonscription à l'occasion de ma permanence ouverte à tous. Le 1er lundi du mois, je la délocalise pour être au plus proche. **Permanence le lundi 8 janvier de 9h à 10h30 à Rambervillers.** Rendez-vous par mail à contact@stephaneviry.fr

CABINET PARLEMENTAIRE

11 rue de la Préfecture 88000 EPINAL

CONTACT

Tél : 03.29.29.29.60

contact@stephaneviry.fr

www.stephaneviry.fr

DANS LA CIRCONSCRIPTION

- J'ai assisté aux cérémonies rendant hommage au courage de nos Sapeurs-Pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires, à Epinal, Archettes, Thaon (Capavennir), Longchamp, Chaumousey et à Golbey au siège du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges. Je tiens une nouvelle fois faire part de mon admiration pour l'engagement de ces femmes et ces hommes prêts à tout pour sauver nos vies, parfois au péril de la leur.

- J'ai passé une matinée avec les dirigeants de l'Entreprise HONEYWELL, implantée à Thaon-les-Vosges (plus de 600 salariés), pour évoquer l'industrie automobile en France en général et les perspectives de cette entreprise en particulier, et convenir d'actions à conduire.

- Comme je l'ai fait deux fois par mois depuis le début du mandat, j'ai organisé une séance de travail sur le thème de l'accès équitable aux soins et la problématique des déserts médicaux en zone rurale. Nous avons échangé librement avec un médecin généraliste, un chirurgien hospitalier et un médecin urgentiste. Très intéressant pour les travaux à venir à l'Assemblée.

- Je me suis rendu à Arches, à l'invitation de Madame le maire Nadine Gérome, afin de planter ensemble « l'arbre de la laïcité » en présence d'enfants des écoles de la commune, afin de commémorer les 112 ans de la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat



- L'Association « Fiers de notre Territoire » présidée par Martine Gimmillaro ma suppléante, a reçu le 2 décembre Arnaud Teyssier, biographe de Philippe Séguin, répondant à notre invitation pour dédicacer son nouvel ouvrage : « Philippe Séguin, le remords de la Droite ». 130 personnes se sont déplacées à la Rotonde pour le rencontrer et assister à cette première manifestation organisée par l'association.

À PARIS

- J'ai reçu à l'Assemblée Nationale d'une part, des habitants issus de la Moyenne Moselle et d'autre part, une quarantaine de retraités Vosgiens, à l'occasion de visites de cette Institution. L'occasion de mieux connaître son fonctionnement et les travaux qui y sont conduits par les Députés.

- Nous nous sommes réunis une seconde fois depuis la rentrée, avec mes collègues parlementaires, les 3 autres Députés des Vosges et les 2 sénateurs. Nous avons travaillé sur les sujets communs qui nous permettent de parler d'une seule voix quand il s'agit de défendre les intérêts des Vosgiens.

- À la suite de l'avis budgétaire que j'ai établi sur les crédits de « l'Insertion par l'Action Économique », j'ai été auditionné par Jean-Marc Borello, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le Gouvernement relative aux politiques d'accès à l'emploi et à l'insertion professionnelle.

- J'ai participé à une réunion de travail importante sur le thème : « Quelle innovation pour système de santé français ? » avec des acteurs de la santé, des professionnels hospitaliers et des médecins libéraux, des responsables de l'Assurance maladie et des Mutuelles, des économistes. J'étais le seul député à participer à ces échanges qui m'ont été très utiles pour mieux appréhender les textes qui sont à l'étude dans la commission au sein de

- À la suite d'une rencontre avec la Fédération Nationale du Bois à l'Assemblée Nationale, que j'avais organisé avec 3 collègues Députés, j'ai co-signé une lettre d'interpellation et de sollicitation d'un rendez-vous à M. le Premier Ministre. laquelle je siège.
- J'ai été invité par la Fédération des Travaux publics pour évoquer les blocages sur les grands projets d'investissements en France et sur les perspectives de ce secteur dans les domaines du ferroviaire, du routier notamment. Il est important de mesurer les impacts d'une politique trop restrictive sur l'emploi dans ce secteur clé de notre économie.
- J'ai eu un entretien très intéressant avec le Président de la Chambre nationale de l'Artisanat, pour évoquer la question de l'apprentissage suite à la publication du « livre blanc de l'apprentissage ». J'ai parallèlement, et avec mon collègue Gérard Cherpion, participé à une séance de travail avec Régions de France, relative à l'évolution de l'apprentissage et à la réforme annoncée.
- J'ai accepté d'être membre de l'Observatoire du Travail Indépendant, structure de réflexion réunissant des acteurs économiques, des parlementaires, des universitaires, ... pour envisager au-delà du « salariat classique » un nouveau mode d'activité professionnelle pour générer de l'emploi.
- Suite à la question orale que j'ai posée à Monsieur le Premier ministre (cf édito du Député), voici des extraits de la réponse de **M. Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'éducation nationale, à l'occasion de la séance des questions au Gouvernement : « Cette question est très importante car elle a trait à la vie sociale de notre pays. Vous l'avez rappelé, une résolution a été votée ici-même, (répondant à des) enjeux de simplification de la vie des associations, des enjeux de professionnalisation, notamment des dirigeants et des bénévoles, des enjeux financiers, qui ont trait aux subventions mais aussi à la fiscalité, et enfin des enjeux en lien avec le système éducatif, car l'engagement s'apprend tôt, et peut se valoriser tôt. (...) Nous avons pris des mesures pour les grandes, les moyennes et les petites associations. Pour celles qui emploient, à savoir les grandes et les moyennes, 1,4 milliard d'euros se retrouveront grâce à la baisse des cotisations sociales, en 2018 mais surtout dès 2019. Pour les petites, il a été voté ici, à l'unanimité, un amendement qui permettra de collecter 25 millions d'euros, lesquels seront distribués selon une échelle départementale, en associant la représentation nationale à la définition des modalités de distribution. »
- J'ai posé plusieurs questions écrites au Gouvernement, notamment sur les sujets suivants :
 - Sur les lourdes conséquences financières qui résultent pour les communes du transfert de la gestion des PACS ainsi que celle de l'instruction des cartes d'identité et des passeports. Pour Epinal, les déclarations de PACS la dépense occasionnent une dépense de 65 329 € pour la première année. Concernant l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité et des passeports, la dépense occasionnée est de 102 119 € annuelle, compensée à hauteur de 36 000 €. Ainsi, les charges financières occasionnées par ces transferts de compétences sont inacceptables pour les élus et il souhaiterait savoir quelles mesures de compensation sont envisagées.
 - Sur l'absence de remboursement de la parodontologie, soins classifiés hors nomenclature par la Sécurité Sociale. Cette spécialité permet de préserver la dentition du patient atteint de gingivite, ou parodontite au lieu d'extraire ses dents et d'éviter divers troubles secondaires. Cependant, le remboursement de ces soins n'est toujours pas pris en charge. Or, à défaut d'être soigné pour cette affection, le patient devra subir l'extraction de ses dents et leur remplacement par des prothèses ou appareils dentaires dont le coût beaucoup plus élevé sera remboursé.
 - Sur l'application de la hausse de la CSG sur les petites pensions de retraite des femmes mariées : j'interroge le Gouvernement sur la possibilité de prendre en compte les pensions de retraite séparément entre conjoints mariés, en cas de très petite retraite, pour plus d'équité entre les époux.